



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation de crise au centre hospitalier de Perpignan

Question écrite n° 44203

Texte de la question

Mme Catherine Pujol interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation au centre hospitalier de Perpignan. Confrontée au manque de lits aux urgences, la direction du centre hospitalier de Perpignan a pris la décision de dresser des tentes provisoires le dimanche 6 février 2022 afin d'accueillir les patients à leur arrivée aux urgences. Cette décision fait éclater au grand jour une situation extrêmement fragile depuis de nombreux mois au sein de cet établissement de santé. La crise sanitaire n'a été qu'un révélateur et un élément multiplicateur des grandes fragilités de l'hôpital de Perpignan. La situation s'aggravant de semaine en semaine, les soignants ont décidé de déposer un préavis de grève pour le vendredi 11 février 2022. Compte tenu de l'urgence de la situation, Mme la députée rencontrera très prochainement la direction du centre hospitalier ainsi que les représentants des soignants. Elle lui demande solennellement quelles mesures il compte prendre dans les plus brefs délais afin de répondre à la légitime exaspération des soignants du centre hospitalier de Perpignan.

Données clés

Auteur : [Mme Catherine Pujol](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44203

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 février 2022](#), page 937

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)